

DEAES - Diplôme d'Etat accompagnant éducatif et social**Financement**

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

SYMPHONIE FORMATIONS

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Concours
Entretien
Épreuves écrites
Épreuves orales
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

La formation est accessible par concours (arrêté du 29 janvier 2016) qui comprend une épreuve d'admissibilité (épreuve écrite) et une épreuve d'admission (épreuve orale). Tout candidat doit remplir un dossier de candidature et régler des frais de sélection et de test Voir dossier de candidature

Prérequis pédagogiques :

Aucun prérequis de diplôme n'est exigé pour accéder à la formation d'Accompagnant Educatif et Social. Cependant, le candidat doit réunir 4 conditions : - Etre âgé de 16 ans au moins à la date d'entrée en formation - Avoir déposé son dossier d'inscription complet dans les délais prévus par le CFA Grand Age et Dépendance de SYMPHONIE - Etre déclaré admissible par la commission d'admission à l'issue des épreuves de sélection - Disposer, à l'entrée en formation, d'un dispositif de financement des coûts pédagogiques

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Cette formation prépare à l'exercice des fonctions d'Accompagnant éducatif et social

Contenu et modalités d'organisation

L'enseignement comprend 5 blocs de formation. • Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de sa vie quotidienne : (112 heures soit 16 jours de 7 heures) • Bloc 2: Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité : 91 heures soit 13 jours de 7 heures • Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne : 105 heures soit 15 jours de 7 heures • Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention : 147 heures soit 21 jours de 7 heures • Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne : 91 heures soit 13 jours à 7 heures)

Commentaires sur la durée hebdomadaire **En fonction des Domaines de Formation déjà acquis par l'apprenant, un parcours personnalisé sera proposé**

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable de SYMPHONIE

Une journée réservée à la formation au CFA Grand Age et Dépendance

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?**Suite de parcours**

Diplôme d'Etat aide soignant ou les différents diplômes de la filière sociale (Moniteur éducateur, Moniteur d'atelier, assistante sociale, éducateur spécialisé)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00413653	du 01/12/2023 au 25/03/2025	Cenon (33)	SYMPHONIE FORMATIONS		Non éligible	Contrat pro
00413652	du 01/12/2023 au 25/03/2025	Cenon (33)	SYMPHONIE FORMATIONS		MON COMPTE FORMATION	FPC

00413654	du 01/12/2023 au 25/03/2025	Cenon (33)	SYMPHONIE FORMATIONS	Non éligible	
00448102	du 06/05/2024 au 14/10/2025	Cenon (33)	SYMPHONIE FORMATIONS		
00471338	du 07/10/2024 au 24/03/2026	Cenon (33)	SYMPHONIE FORMATIONS	Non éligible	
00471339	du 07/10/2024 au 24/03/2026	Cenon (33)	SYMPHONIE FORMATIONS	Non éligible	
00471337	du 07/10/2024 au 24/03/2026	Cenon (33)	SYMPHONIE FORMATIONS		
00556652	du 31/03/2025 au 13/10/2026	Cenon (33)	SYMPHONIE FORMATIONS	Non éligible	